

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le mercredi 8 avril 2020, se tient à 13 h 30, via conférence web ou téléphonique, une séance du comité administratif de la MRC. Madame le préfet, Marielle Fecteau, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Julie Morin et messieurs Gaby Gendron, Yvan Goyette, Jeannot Lachance et Denis Lalumière participent à la rencontre via conférence web ou téléphonique.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) », la séance s'est tenue exceptionnellement à huis clos et les élus participent via conférence web ou téléphonique.

À titre de secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

Il est demandé de modifier le sujet du point 4.0 par Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et d'ajouter le sujet Cellule économique au point 19.0 Varia.

C.A. 2020-46

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 8 AVRIL 2020

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ORDRE DU JOUR
3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE
4. FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)
5. VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DE L'ANNÉE 2020 –
FONDATION DU CÉGEP BEAUCE-APPALACHES
6. RESSOURCERIE, CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE EN
COURS
7. ENGAGEMENT – PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

8. CALENDRIER DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2020
9. ADOPTION – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2020
10. VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
11. BÂTIMENT
12. TRANS-AUTONOMIE - SUIVI DE LA SITUATION COVID
13. CENTRAIDE
14. STRUCTURE MRC - SDEG
15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
16. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES
17. MESURES DE LA MRC DU GRANIT – COVID-19 (SERVICES)
18. RESSOURCES HUMAINES
19. VARIA
20. PÉRIODE DE QUESTIONS
21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Aucun sujet à traiter.

4.0

FONDS D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Des discussions ont lieu au sujet du nouveau Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, sous forme de prêt, et de la gestion nécessaire pour le dépôt d'une demande jusqu'à l'acceptation des demandes.

C.A. 2020-47

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE – PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COVID-19

ATTENDU la crise sanitaire reliée à la pandémie à la Covid-19;

ATTENDU la fermeture des entreprises jugées non essentielles et le ralentissement économique;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a mis sur pied un Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises afin de permettre de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités affectées par cette pandémie;

ATTENDU QU'un montant de 585 901 \$ a été annoncé pour la MRC du Granit;

ATTENDU QUE le Gouvernement a confié la gestion dudit Programme aux MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Comité administratif de la MRC du Granit nomme madame le préfet, Marielle Fecteau et madame la directrice générale, Sonia Cloutier, pour signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.A. 2020-48

FONCTIONNEMENT – PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COVID-19

ATTENDU la crise sanitaire reliée à la pandémie à la Covid-19;

ATTENDU la fermeture des entreprises jugées non essentielles et le ralentissement économique;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a mis sur pied un Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises afin de permettre de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités affectées par cette pandémie;

ATTENDU QU'un montant de 585 901 \$ a été annoncé pour la MRC du Granit;

ATTENDU QUE le Gouvernement a confié la gestion dudit Programme aux MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Comité administratif de la MRC du Granit mandate la Société de développement économique du Granit pour recevoir les demandes de prêt des petites et moyennes entreprises du territoire dans le cadre de la mise en place du Programme d'aide d'urgence.

QUE le Comité administratif de la MRC du Granit mandate la Société de développement économique du Granit pour faire une analyse des demandes reçues afin de valider leur admissibilité aux critères déterminés par le Gouvernement du Québec et la MRC.

QUE le Comité administratif de la MRC du Granit mandate la Société de développement économique du Granit pour faire une recommandation à la direction générale de la MRC qui au besoin, réunira un comité chargé d'approuver ou non les demandes déposées dans le cadre du Programme d'aide d'urgence.

QUE le Comité administratif de la MRC du Granit mandate la directrice générale, madame Sonia Cloutier, pour mettre en place un comité formé d'élus et de non-élus afin d'analyser les demandes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DE L'ANNÉE 2020 – FONDATION DU CÉGEP BEAUCE-APPALACHES

C.A. 2020-49**VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DE L'ANNÉE 2020 – FONDATION DU CÉGEP BEAUCE-APPALACHES**

ATTENDU QUE le conseil des maires a renouvelé, par sa résolution no 2018-179, une entente pour un soutien financier de 5 ans avec la Fondation du Cégep Beauce-Appalaches à raison de 0,50 \$ par habitant;

ATTENDU QU'il y a lieu de verser la contribution financière pour l'année 2020;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit autorise le versement de la contribution financière pour l'année 2020, soit un montant de 10 818,50 \$, à la Fondation du Cégep Beauce-Appalaches pour soutenir les étudiants et le Cégep.

QUE le montant soit pris à même les sommes prévues au budget 2020 à même les sommes disponibles au budget de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

RESSOURCERIE, CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE EN COURS**C.A. 2020-50****RESSOURCERIE, CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE EN COURS**

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit s'est engagée lors de la préparation des prévisions budgétaires de l'année 2020 à contribuer au financement d'une partie des frais de fonctionnement de la Ressourcerie du Granit;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le versement du montant de 15 000 \$, représentant une partie de la participation de la MRC pour le financement des frais de fonctionnement de la Ressourcerie du Granit pour l'année 2020.

QUE le montant soit pris à même les sommes prévues au budget 2020 à même les sommes disponibles au budget de l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

ENGAGEMENT – PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**C.A. 2020-51****ENGAGEMENT – AGENT DE SENSIBILISATION ET CONSEILLER – PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu des sommes de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes permettant l'embauche d'un agent de sensibilisation et conseiller;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'engagement de Anne-Sophie Carrier à titre d'agent de sensibilisation et conseiller – plantes exotiques envahissantes;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit procède à l'engagement de Anne-Sophie T. Carrier à titre d'agent de sensibilisation et conseiller – plantes exotiques envahissantes, et ce, à compter du 18 mai 2020 pour une durée d'environ de 15 semaines.

QUE son salaire soit celui de la classe B, prévu à la grille salariale en tant que saisonnier.

QUE les sommes reliées à son engagement soient prises à même les sommes reçues de la Fondation de la faune du Québec et les sommes prévues au budget 2020 au budget environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0

CALENDRIER DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2020

J'informe les maires que le calendrier de vidanges des installations septiques du territoire sera respecté comme par les années passées, mais qu'à cause du contexte actuel de pandémie, plusieurs mesures seront prises pour assurer la sécurité des conducteurs de camions et des citoyens.

9.0

ADOPTION – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2020

C.A. 2020-52

ADOPTION – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE le calendrier des séances du conseil des maires et du comité administratif pour l'année 2020 a été adopté en janvier 2020;

ATTENDU QUE les dates de la tenue des séances du comité administratif ont été modifiées et que les membres du comité administratif sont d'accord avec cette modification;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit approuve les modifications apportées aux dates des séances du comité administratif pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0

VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

J'explique aux maires qu'un arrêté, numéro 2020-014, a été émis en lien avec la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes, mais que des précisions sont à venir quant au report de la vente seulement ou de tout le processus.

11.0

BÂTIMENT

J'annonce aux maires que considérant le contexte actuel de pandémie et suite à l'arrêt de la construction, les entrepreneurs ont cessé les travaux d'aménagement au 1^{er} étage.

12.0

TRANS-AUTONOMIE - SUIVI DE LA SITUATION COVID

Madame le préfet explique aux maires que le transport collectif et adapté est toujours actif mais que des mesures sont appliquées. Elle ajoute que considérant la baisse du taux d'achalandage, une compensation financière sera demandée au gouvernement afin que Trans-Autonomie ne soit pas pénalisée au niveau de la subvention accordée par rapport au nombre de transports effectués.

13.0

CENTRAIDE

Madame le préfet aux maires que Centraide a fait parvenir une demande de soutien financier dans le cadre de la création d'un fonds d'urgence communautaire – COVID-19 pour la région de l'Estrie afin de soutenir les citoyens et citoyennes démunis. Des discussions ont lieu entre les maires et considérant qu'il y a plusieurs questions sans réponses, il est décidé de reporter le sujet en mai.

MONSIEUR YVAN GOYETTE QUITTE LA RENCONTRE

14.0

STRUCTURE MRC – SDEG

Madame France Bisson explique aux maires que depuis la dernière rencontre concernant la structure il est difficile d'avancer puisque plusieurs possibilités sont offertes. Des discussions ont lieu au sujet de la présentation qui doit être faite au conseil des maires. Il est convenu qu'un choix doit être offert avec des documents explicatifs ainsi qu'une recommandation du comité structure afin de faire avancer les travaux et de pouvoir travailler sur un schéma organisationnel précis.

15.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est convenu que la prochaine rencontre se tienne le 11 mai prochain. Un avis de convocation sera envoyé conformément à la loi.

16.0

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES

Il est convenu que la prochaine séance du conseil des maires ait lieu comme convenu via conférence web et à huis clos tel que l'arrêté ministériel le permet. Cependant, il est convenu qu'elle soit reportée d'une semaine et qu'elle se tienne le 22 avril.

C.A. 2020-53

REPORT D'UNE SEMAINE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES D'AVRIL

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit demande à la MRC d'afficher un avis public, tel que prescrit par la loi, quant au report d'une semaine de la séance du conseil des maires d'avril, soit au 22 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.0

MESURES DE LA MRC DU GRANIT – COVID-19 (SERVICES)

J'informe les maires que considérant les nouvelles mesures annoncées de confinement jusqu'au début du mois de mai, le retour des saisonniers est reporté. J'ajoute que le télétravail se poursuit pour une grande majorité d'entre eux et que la réception est assurée à la MRC autant pour les appels téléphoniques de vidange d'installations septiques que pour toute autre demande s'adressant à la MRC et à la SDEG.

Des discussions ont lieu à propos de l'inquiétude de certains citoyens à l'effet que des propriétaires de chalets provenant de l'extérieur viennent vivre leur confinement sur notre territoire au lieu de rester dans la région de leur demeure principale. Il est entendu de vérifier quels moyens de sensibilisation peuvent être appliqués. Mme le préfet mentionne qu'elle abordera la question lors de la rencontre du vendredi avec les différents ministères, directeurs généraux et préfet des MRC de l'Estrie.

18.0

RESSOURCES HUMAINES

Ce sujet a été traité en même temps que le point précédent.

19.0

VARIA

Cellule économique

Mme le préfet informe les maires qu'une cellule économique a été mise sur pied par la Société de développement économique afin de faire circuler l'information auprès des entreprises. Elle ajoute qu'une autre cellule informationnelle sera mise sur pied concernant le CIUSSS.

20.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos par conférence web et téléphonique dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n'est présent, donc aucune question n'est posée.

21.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2020-54

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 8 avril 2020 soit levée, il est 16 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 8 avril 2020 et ce, pour les résolutions C.A. 2020-49, C.A. 2020-50 et C.A. 2020-51.

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale